

CABINET – MAIRE
AL/DDP/ Ip 06/2020

Drancy, le 22 juin 2020

Monsieur Stéphane TROUSSEL
Président du Conseil Départemental
de Seine-Saint-Denis
Hôtel du Département
Esplanade Jean Moulin
93006 BOBIGNY

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la période sanitaire exceptionnelle que nous venons de traverser, vous avez souhaité expérimenter l'implantation de pistes cyclables sur la route de Stalingrad.

Evidemment, ces « Coronapistes » comme les ont appelés vos services constituaient une réponse pertinente durant le confinement au vu du faible nombre de véhicules en circulation.

Je veux cependant préciser que ces pistes cyclables posaient un réel problème de sécurité pour les piétons ou les cyclistes depuis que les bus avaient recommencé à emprunter cette voie.

Aujourd'hui, le flot de véhicules atteint ce qu'il était avant cette crise sanitaire et la suppression d'une voie de circulation au profit de ces pistes cyclables devient véritablement problématique et occasionne d'importants bouchons notamment aux abords des accès à l'hôpital Avicenne.

De surcroit, la RATP avait présenté il y a quelques mois un projet d'élargissement du quai du Tramway T1 à proximité de l'hôpital, cette opération conduisant à déporter la voie de circulation le long de l'entreprise Bosch en empiétant sur une partie du trottoir.

Ce projet est une nécessité pour préserver la sécurité des usagers du Tramway T1 très nombreux à cette station.

Aussi, je vous serai très reconnaissante de ne pas prolonger cette expérimentation de piste cyclable inadaptée à la route de Stalingrad et dangereuse pour les cyclistes.

Ne doutant pas de votre compréhension,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Conseillère Départementale

Aude LAGARDE